



FÊTE CANTONALE
DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES
27 juillet / 2 et 3 août 1958
FROIDEVILLE / Lausanne

Organisation : Société de Jeunesse
Compte de chèques II. 204 22
Adresse : Comité d'organisation

Réf. Cm

Froidesville, le

LOCATION DE TERRAIN

Le Comité d'Organisation de la Fête Cantonale à Froidesville et la Société du Football-Club de Froidesville, conviennent de ce qui suit:

La dite Société représentée par Messieurs Martin Charly, président de Comité d'Organisation et Delisle Jean-Pierre, président de la Commission des Terrains, loue au Football-Club de Froidesville représenté par Monsieur Martin Edouard, président, l'immeuble ci-après désigné, à s'avoir:

Parcelle du terrain de football en face de la Grande Salle esise Au pré du Lavoir" pour le prix de Fr. 50.- (Cinquante) pour la durée de la manifestation. Le montant de Fr. 50.- au total est payable le 30 août 1958.

La Société se réserve le droit de demander le terrain dépourvu de récolte, en outre elle s'engage de le rendre en parfait état.

Le Présent contrat est valable du 15 juillet au 4 août 1958

Fait en double à Froidesville le 14 mai 1958

Au nom du Comité d'Organisation

Comité d'Organisation

Le Président :

Martin Charly

- F. V. J. C. -

FÊTE CANTONALE

Juillet 1958

Froidesville/Lausanne

Football-Club

Le Président:

Martin Edouard

Commission des Terrains

Le Président:

Delisle Jean-Pierre